

## Centres de loisirs

Le Grand Périgueux et ses municipalités assurent l'accueil des enfants scolarisés en dehors de leurs temps scolaires, en périscolaire, à la journée ou demi-journée, au sein des 22 centres de loisirs sans hébergement du territoire.

### L'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire concerne les enfants scolarisés gardés les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les matins et les soirs, avant et après leur temps d'école.

Chaque municipalité est en charge de l'accueil périscolaire sur sa commune.

Les inscriptions en périscolaire se font donc auprès de votre mairie.

### L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement))

#### Pour qui ?

Les centres de loisirs sans hébergement accueillent les **enfants scolarisés** en maternelle, primaire et collège (jusqu'à leurs 14 ans), en dehors de leurs jours de classe. Certains centres disposent de " pôles ados " qui proposent des activités destinées aux collégiens dans des espaces dédiés.

#### Où et quand ?

Il y a **22 centres** de loisirs sans hébergement sur le territoire du Grand Périgueux, dont 13 sont gérés directement par l'agglomération, les 9 autres étant gérés par les municipalités (Agonac, Champcevinel, Coursac, La Douze, Marsac sur l'Isle, Mensignac, Sanilhac et Trélissac).

Le Grand Périgueux propose ainsi **près de 750 places d'accueil**.

Les ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) accueillent les enfants :

- Les **mercredis**, en journées ou demi-journées ;
- Les jours de **vacances scolaires**.

#### Pour vous inscrire ?

Avant d'envisager une future réservation, vous devez **constituer votre dossier d'inscription** (1 dossier par enfant).

Récupérez le dossier disponible en ligne (en téléchargement depuis cette page) ou auprès des directeurs des ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) .

Remplissez et complétez votre dossier et les **pièces justificatives** suivantes :

- › Fiche d'inscription aux accueils de loisirs incluant la liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant
- › Fiche sanitaire
- › Attestation de possession du règlement intérieur complétée
- › Copie du carnet de santé (partie vaccination)
- › Attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année scolaire en cours
- › Attestation de carte vitale
- › Fiche « autorisations et engagements parentaux »
- › Autorisation de prélèvement automatique et RIB si vous optez pour le prélèvement automatique
- › Copie complète du livret de famille
- › Attestation de quotient familial, disponible sur votre compte personnel de la CAF ou de la MSA ou tous les autres justificatifs d'aides dès l'inscription (ces aides étant attribuées en année civile, il est impératif de transmettre ces documents en janvier)
- › Pour les familles ne percevant ni CAF, ni MSA : justificatifs de ressources (copie intégrale de l'avis d'imposition ou de non-imposition pour l'ensemble du foyer)



**Aucun enfant ne pourra être accueilli sans un dossier complet.**

Une fois le dossier dûment complété et accompagné des pièces demandées, vous devez le **transmettre au Service Enfance du Grand Périgueux ou auprès du directeur de l'ALSH de votre choix.**

Vous pourrez alors effectuer des réservations.

## Comment réserver?

Une fois votre inscription effectuée, les réservations se font **directement auprès des centres de loisirs** via les plaquettes de réservation propre à chaque accueil.

- › Pour l'**accueil les mercredis**, les réservations sont à faire **toutes les 6 semaines.**
- › Pour l'**accueil en vacances scolaires**, les réservations sont à faire **avant chaque période.**

## Quels sont les tarifs ?

Le tarif, par journée ou par demi-journée, est calculé selon un barème de tarification modulée appliqué **en fonction des revenus et de la composition de la famille.**

Pour qu'il soit calculé, vous devez fournir lors de votre inscription :

- › Soit votre numéro d'allocataire CAF donnant accès à votre Quotient familial
- › Soit le quotient familial transmis par la Mutualité Sociale Agricole
- › Soit l'avis d'imposition ou de non-imposition

En l'absence d'un de ces éléments, c'est le barème le plus élevé qui vous sera appliqué.

Dès que survient un changement dans votre situation personnelle, vous devez le porter à la connaissance du service <https://www.grandperigueux.fr/au-quotidien/centres-de-loisirs>

administratif car il peut conduire à une modification de votre quotient familial :

- > Naissance
- > Séparation ou divorce (jugement de divorce ou attestation signée des deux parents)
- > Déménagement
- > Perte d'emploi (justificatif Pôle Emploi) ou nouvel emploi
- > Décès d'un membre de la famille.

**Retrouvez les tarifs des ALSH - Barème de tarification modulée**

## Votre espace en ligne

Le Grand Périgueux vous propose un espace en ligne pour gérer directement vos informations : vous pouvez y modifier vos coordonnées, transmettre des justificatifs, consulter ou encore payer vos factures.

Une fois l'inscription de votre enfant validée, le Grand Périgueux vous transmet un numéro "service Clé enfance" pour créer votre compte en ligne.



Rendez-vous sur **l'espace famille en ligne** (<https://www.espace-citoyens.net/grandperigueux/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>).

## Règlement de vos factures

Vous pouvez consulter vos factures directement sur **votre espace en ligne** (<https://www.espace-citoyens.net/grandperigueux/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>) et les régler en vous connectant au service de "**Télépaiement des services publics locaux**" (<https://www.tipi.budget.gouv.fr/tpa/accueilportail.web>)"

Affichage des résultats 1 à 1 sur 1 au total.



**MERCREDIS MARS-AVRIL 2020**

**Plaquettes de réservations des mercredis mars-avril 2020**

---

**11 DOCUMENTS**

Publié le 21 février 2020

---

<https://www.grandperigueux.fr/au-quotidien/centres-de-loisirs>

# Structure



ADMINISTRATION  
**SERVICE ENFANCE**

📍 Le Grand Périgueux  
1 boulevard Lakanal  
24019 Périgueux

☎ 05 24 13 83 38

✉ [Courriel](#)

📍 ITINÉRAIRE ([HTTPS://WWW.GOOGLE.COM/MAPS/DIR//45.177606,0.720217](https://www.google.com/maps/dir//45.177606,0.720217))



1 boulevard Lakanal - BP 70171  
24019 PÉRIGUEUX Cedex

**ALLO AGGLO**  
**05 53 35 86 00**

[>CONTACT](#)